



Communiqué de presse
10 mai 2017 – Paris

Appels d'offres et arrêté tarifaire 2017 : un cadre cohérent pour l'éolien terrestre en France

France Energie Eolienne se félicite de la publication de l'arrêté tarifaire éolien 2017 et du cahier des charges des appels d'offres, qui constituent une nouvelle étape dans l'intégration de l'énergie éolienne au marché de l'électricité. Ils fixent un cadre économique et d'attribution clair pour les acteurs, et s'inscrivent dans les objectifs fixés par la France en matière d'énergie éolienne.

Ces textes montrent la confiance renouvelée des autorités françaises vis-à-vis de la maturité de l'énergie éolienne et de sa vocation à jouer un rôle majeur dans la réalisation des objectifs de transition énergétique actés par la France et les Français.

Alors que la filière éolienne attendait depuis plusieurs mois ces publications, les professionnels saluent cette clarification des procédures d'attribution du complément de rémunération.

La mise en place d'appels d'offres, avec une visibilité sur 3 ans, pour les projets de grande taille (à partir de 7 machines ou avec des puissances unitaires strictement supérieures à 3 MW) est en phase avec les lignes directrices européennes. Il était néanmoins impératif de conserver un mécanisme d'attribution en guichet ouvert pour les projets de plus petite taille. Pour France Energie Eolienne, la coexistence de ces deux mécanismes d'attribution répond avec cohérence au besoin d'un cadre économique et réglementaire clair et adapté au développement de l'éolien terrestre en France.

Ces textes constituent un signal positif envoyé à l'ensemble de la chaîne économique éolienne. La filière a besoin de visibilité et de stabilité pour stimuler l'investissement et accélérer son développement. C'est une condition *sine qua none* à la poursuite des objectifs inscrits dans la loi de transition énergétique pour la croissance verte et dans la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE).

Enfin France Energie Eolienne tient à féliciter Emmanuel Macron. Son élection par les Français porte la promesse d'un soutien renouvelé au développement des énergies renouvelables et à l'atteinte des objectifs fixés par la France. En tant que porte-parole des professionnels de l'éolien, l'association aura à cœur de poursuivre et d'amplifier le dialogue constructif qu'elle a su développer avec ses différents interlocuteurs ministériels, afin d'élaborer ensemble les solutions concrètes pour la France de demain.

Contacts presse :

Agence Hopscotch
Gildas Picchi
06 62 70 08 07
gpicchi@hopscotch.fr

France Energie Eolienne
Mattias Vandenbulcke
01 42 60 07 41
mattias.vandenbulcke@fee.asso.fr

